



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Drame à prévoir dans un autre centre d'hébergement en raison du manque de personnel

Île-Bizard, le 14 septembre 2016 – Un manque criant et persistant de ressources porte atteinte à la dignité et menace sérieusement la sécurité des quelque 125 patients du Centre d'hébergement Denis-Benjamin-Viger de l'Île-Bizard. Après avoir fait, en vain, plusieurs mises en garde aux gestionnaires depuis 2014, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dénonce publiquement la situation. Les personnes vulnérables hébergées dans cet établissement sont exposées à des risques multiples en raison du nombre de préposés aux bénéficiaires insuffisant pour assurer les services que leur état requiert. L'hygiène, l'alimentation et la surveillance sont gravement déficientes, estiment les professionnelles présentes.

La réduction récente du nombre de préposés par étage, combinée au fait que les employés absents ne sont pas remplacés, a contribué à détériorer encore davantage les conditions de travail et d'hébergement. « On n'a aucunement tenu compte du diagnostic ou de la lourdeur des cas, rapporte Josée Asselin, représentante de l'APTS dans l'établissement, de sorte que les préposés ne parviennent plus à maintenir un niveau décent de services. Les gens restent souvent plusieurs heures sans bouger dans leur fauteuil ou dans leur lit, ils ne sont pas changés ni alimentés convenablement. Dans ces conditions, ils ne sont pas en mesure de bénéficier des traitements et activités prescrites par nos professionnelles en réadaptation et en loisirs. Et les règles de base recommandées par nos professionnelles en nutrition pour cette clientèle ne sont pas respectées non plus. »

À cause de la diminution du nombre de préposés, les patients en lourde perte d'autonomie ou souffrant de troubles cognitifs ne sont pas déplacés aussi souvent que requis et sont souvent laissés sans surveillance. On observe conséquemment une augmentation du nombre de plaies, de chutes et même de fugues. L'absence de surveillance dans la salle à manger augmente le risque d'étouffement. Ceux qui restent dans leur chambre n'ont pas suffisamment de temps, de stimulation ou d'aide pour manger le contenu de leur cabaret et en viennent à être dénutris. De plus, depuis la diminution d'heures en nutrition en avril dernier, on ne donne suite qu'aux urgences – et encore, selon un ordre de priorité.

« Les orientations ministérielles recommandent pourtant de faire de l'établissement d'hébergement un milieu de vie, en déplaçant les personnes pour leur repas et en les incitant à participer à des activités conçues pour elles, rappelle la porte-parole syndicale. Or, le manque de personnel rend

ces objectifs inatteignables. Les professionnelles qui assistent, impuissantes, à ce drame au quotidien n'en peuvent plus. »

La direction du centre d'hébergement assure qu'elle ne reçoit aucune plainte formelle. « Ce sont nos professionnelles qui entendent les plaintes des familles. Plusieurs d'entre elles ont peur des représailles ou d'autres voient la détresse du personnel en place et ne veulent pas en demander davantage. Nous avons fait état des multiples problèmes, mais l'employeur fait la sourde oreille et voudrait que les patients ou les familles identifient des coupables parmi le personnel. Devant la gravité de la situation, nous demandons publiquement à la direction d'agir », conclut Josée Asselin.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Le Centre d'hébergement Denis-Benjamin-Viger emploie huit membres de l'APTS.

- 30 -

Pour renseignements :

Josée Asselin, répondante politique de l'APTS au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
Téléphone : 514.608.4099 (cell.)